



Avis aux porteurs du FCP WF Actions Europe

| Part | Devise | Code ISIN |
|------|--------|--------------|
| P | EUR | FR0007025291 |
| I | EUR | FR0013285210 |
| S | EUR | FR001400EKA0 |
| PI | EUR | FR001400EKC6 |
| RE | EUR | FR001400EKB8 |

Nous vous informons que WORMSER FRERES GESTION (ci-après la « Société de gestion ») agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (ci-après « AMF ») sous le numéro GP97088 a décidé de procéder à la modification suivante :

Possibilité d'avoir recours aux Frais de rachat :

Conformément à la réglementation applicable aux OPCVM, la Société de Gestion peut, lorsque les conditions de marché ou la situation de liquidité du Fonds le justifient et dans l'intérêt des Porteurs, appliquer des frais de rachat en tant qu'outil de gestion de la liquidité.

Le mécanisme des frais de rachat peut être activé lorsque les rachats nets centralisés à une même date de valeur liquidative dépassent le seuil déterminé objectivement par la société de gestion au regard de plusieurs critères. Ce mécanisme est un outil de gestion du risque de liquidité dans l'intérêt exclusif des porteurs.

L'introduction d'une possibilité d'appliquer des frais de rachat ne donne aucune information sur la probabilité d'utilisation de ce mécanisme au cours de la vie du FCP, mais répond avant tout à un objectif de prévoyance permettant de disposer d'un outil complémentaire de gestion de la liquidité du FCP dans l'intérêt des porteurs et ce conformément à la réglementation AIFMD2 qui entre en vigueur à compter du 16 avril 2026.

Aussi, afin de se donner la possibilité d'avoir recours à un dispositif de frais de rachat, en cas de circonstances exceptionnelles de marché, la société de gestion du FCP pourra mettre en œuvre ce mécanisme des frais de rachat selon les modalités prévues dans le prospectus modifié en conséquence.

Ces modifications, qui ne font pas l'objet d'un agrément par l'Autorité des Marchés Financiers, **entrent en vigueur à compter du 15 avril 2026** et n'impliquent aucune démarche spécifique de votre part. Les autres dispositions de la documentation juridique demeurent inchangées.

Les documents réglementaires de ce FCP sont disponibles sur simple demande auprès de la Société de gestion :

Wormser Frères Gestion
11 bis Boulevard Haussmann, 75009 Paris
Tél. : 33 (0)1 47 70 90 80
e-mail : wormsergestion@banquewormser.com

et sur son site internet www.banquewormser.com

Dans le prolongement de cette opération, nous vous invitons à vous rapprocher de votre conseiller habituel qui se tient à votre disposition pour tout complément d'information et vous rappelons la nécessité et l'importance de prendre connaissance du prospectus et du document d'informations clés (DIC) du Fonds dans lequel vous investissez ou allez investir.